



"ZELLIGES"

LISTE DE PRIX : TVAC

Avril 2021

www.emeryetcie.com

404, av. Van Volxem – 1190 BRUXELLES Tel : 02 513 58 92
18, passage de la Main d'Or - 75011 PARIS Tel : 01 44 87 02 02

Les zelliges, petits carreaux de terre cuite émaillée, sont fabriqués depuis toujours au Maroc, uniquement à Fez. Il s'agit d'un produit coûteux, réservé aux palais et aux mosquées, et actuellement aux lieux publics et à certains commerces dans une recherche de prestige.

La pérennité de leur emploi a permis de conserver totalement inchangée une technique séculaire de fabrication.

Nous avons obtenu que nos zelliges soient triés en 48 couleurs, mais toutes les nuances de ces couleurs, et même parfois des couleurs proches peuvent se retrouver dans un même lot parce que chacun perçoit subjectivement ces infinies nuances. Même les zelliges naturels, non émaillés, présentent une variété étonnante de nuances de couleur et d'aspect. Nous considérons que ces multiples et parfois surprenantes nuances de teintes, ainsi que les variations d'aspect, de taille, de relief, et même les petits éclats ou irrégularités dans l'émail ou petites ébréchures sur les bords taillés, font partie de la beauté et de l'esthétique de ces carrelages, chaque zellige ou chaque surface carrelée en zelliges étant une pièce unique.

LA FABRICATION :

• **La terre**

Les artisans n'utilisent aucun procédé industriel. L'argile, qui entre dans la composition des zelliges, est extraite sous forme de blocs. Plongée dans un grand bassin creusé dans le sol, elle est malaxée jusqu'à ce qu'elle devienne homogène, puis est séchée au soleil en gros tas. A l'aide de gabarits de bois, la terre est moulée en petites briques qui sont à nouveau exposées au soleil, le temps de raffermir suffisamment. Après avoir enlevé les dernières impuretés, l'artisan aplatit les briques qu'il dispose une à une sur une planche en les frappant à l'aide d'une batte en bois. Il leur donne ainsi une consistance plus dense avant d'en couper les bords au moyen d'une spatule métallique.

• **Le feu**

Une première cuisson a lieu après un dernier séchage au soleil. Chaque pièce est ensuite recouverte d'un émail liquide coloré qui sera fixé par une seconde cuisson à une température proche de 800 degrés. Le feu est alimenté sans relâche pendant deux jours au moyen de combustibles locaux (noyaux d'olives, déchets de bois). Les carreaux blancs sont toujours exposés dans le four les premiers, au-dessus viennent les carreaux bleus, et plus haut encore les carreaux verts qui doivent cuire à moins forte chaleur. Suivant la couleur et la composition de la terre, l'épaisseur et la composition de l'émaillage, la température atteinte dans le four et ses variations, la durée de la cuisson, les combustibles utilisés, la position haute ou basse dans le four, la proximité ou l'éloignement des flammes, l'atmosphère oxydante ou réductrice du four... des milliers de nuances de couleur et d'aspect vont apparaître. Les zelliges doivent refroidir progressivement et ne sont donc sortis du four que vingt-quatre heures après l'étouffement du feu. Les carreaux sont alors triés, contrôlés, les déchets sont éliminés. Ils sont enfin classés selon toutes les couleurs de base et les nuances intermédiaires, plus difficiles à réaliser...



• **Particularités**

Les zelliges paraissent totalement magiques sans que jamais l'émerveillement ne s'use, peut-être parce que le passage de l'argile par le feu est une technique jamais vraiment maîtrisée. Comme cette subtile diversité s'exprime dans la matière même et non dans le style, elle peut se plier à toutes sortes de références: à l'évidence on peut utiliser le zellige dans sa version orientaliste (une salle de bain des "Mille et une nuits"...), mais il peut tout autant évoquer les grands pans de murs en Delft des cuisines flamandes ou des châteaux européens, ou encore l'abstraction d'un tableau moderne (un Paul Klee par exemple)...

Nous avons dérobé les zelliges à la culture marocaine et vraiment ce geste apporte un "supplément d'âme" à l'acte un peu prosaïque de choisir un carrelage.

• Diversité des formes

Fabriqués à Fez, les *zelliges* sont taillés manuellement dans tout le Maroc selon plusieurs dimensions : des carreaux de 10 x 10cm, et plus petits 5 x 5cm, 3 x 3cm et 2 x 2cm ... Ils sont aussi taillés selon des formes particulières (coins, étoiles, écailles, *chakour* et autres) pour réaliser de véritables mosaïques.

L'artisan "coupeur" dit "zellige", trace le contour de la pièce à tailler, et à l'aide d'un gros marteau aiguisé il taille les carreaux en forme de biseau, pour qu'au moment de la pose les joints soient les plus petits possibles. Il existe également différents modèles de zelliges non taillés, naturels ou émaillés, destinés au sol et donc plus épais que les zelliges muraux (de 1,9 à 2,5cm) dont les *bejmats*, rectangles de terre cuite de 15 x 5cm. Les zelliges peuvent également être excisés. Sur un carreau émaillé, on pose un pochoir. Une fois le dessin reporté sur le zellige, l'artisan à l'aide d'un marteau de découpe, fait précisément éclater l'émail selon le motif. Le dessin émaillé se détache ainsi sur un fond de terre cuite grattée. Cette technique du zellige excisé demande une dextérité et un travail considérable, mais produit un résultat d'un raffinement extrême.

GENERALITES :

1. EPAISSEURS : L'épaisseur des carreaux pour le sol est de 1,9cm (zelliges) et 2,5cm (bejmats). Pour les murs, elle est réduite à 1,2cm

2. COULEURS : Nous avons 48 couleurs dans notre gamme de zelliges.

Et la couleur naturelle : c'est à dire la terre cuite non émaillée.

Puisque le zellige "naturel" n'est pas émaillé, une partie du processus de fabrication n'est pas réalisé, le produit est donc moins cher.

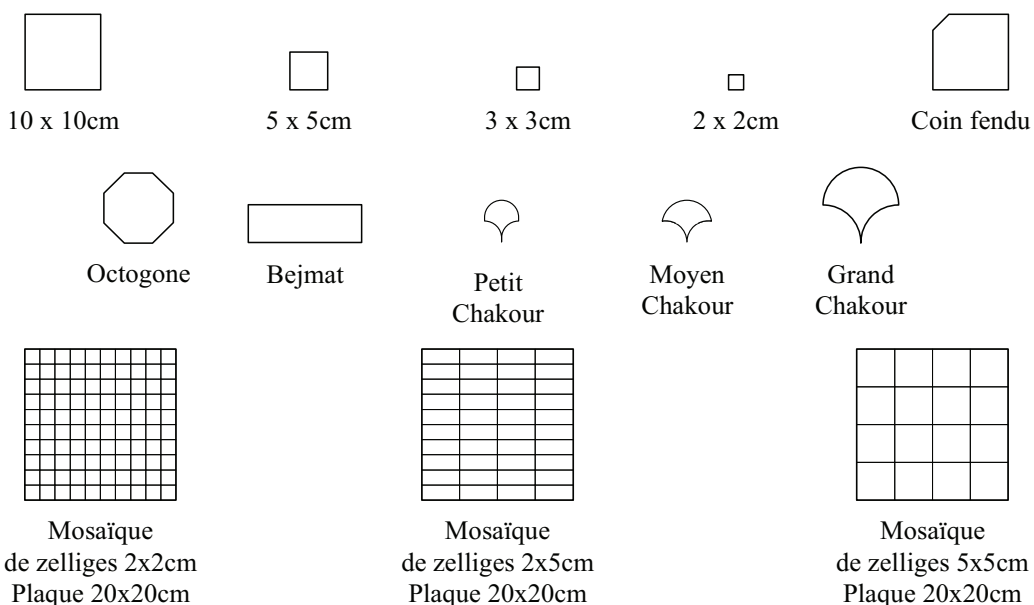
Comme la plupart des terres cuites, il s'agit d'un matériau très poreux.

Il doit donc impérativement être bouche-poré.

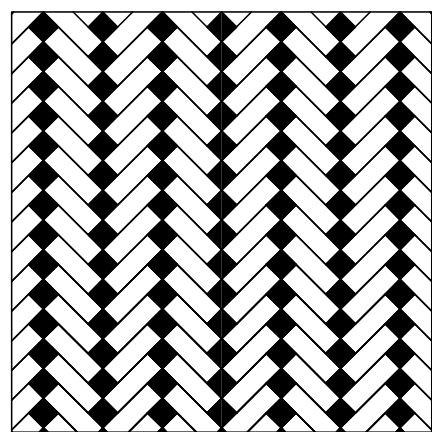
3. STOCK : Nous avons certaines couleurs émaillées, en stock au format 10 x 10 x 1.2cm et 5 x 5 x 1.2cm.

4. COMMANDES : Pour toute commande individualisée, nous avons actuellement un arrivage par mois. Les dates de clôture et d'enlèvement des commandes sont établies sur une année. Afin de vous permettre de commander en fonction de votre planning ces dates vous seront communiquées. Le délai minimum est de 8 semaines, si vous commandez immédiatement après notre date de clôture de commande, le délai maximum sera alors de 11 semaines.

5. FORMATS :



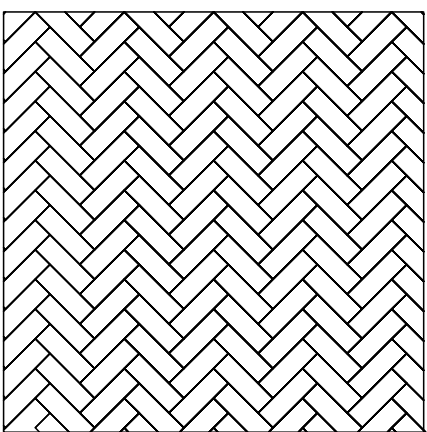
QUELQUES EXEMPLES D'APPAREILLAGES :

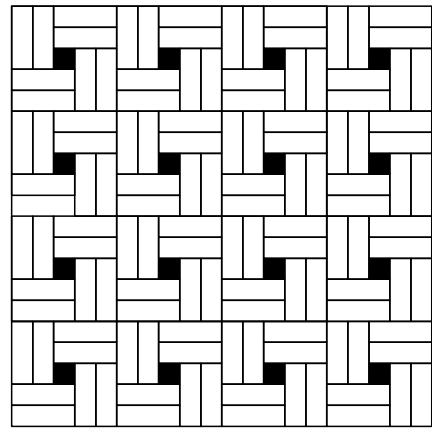


 BEJMAT 15x5cm
126 pièces/m²

 Zelliges 5x5 cm
98 pièces/m²

BEJMAT 15x5cm
154 pièces/m² 

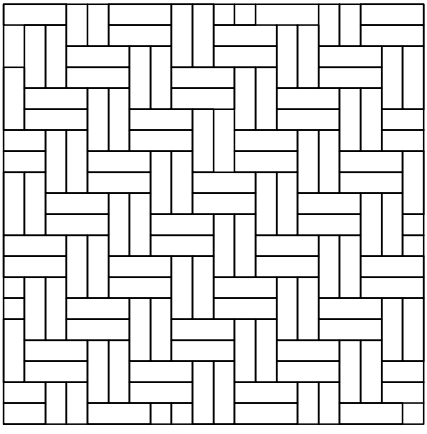


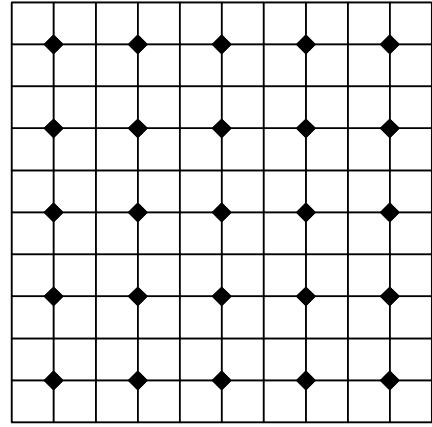


 BEJMAT 15x5cm
128 pièces/m²

 Zelliges 5x5 cm
16 pièces/m²

BEJMAT 15x5cm
145 pièces/m² 



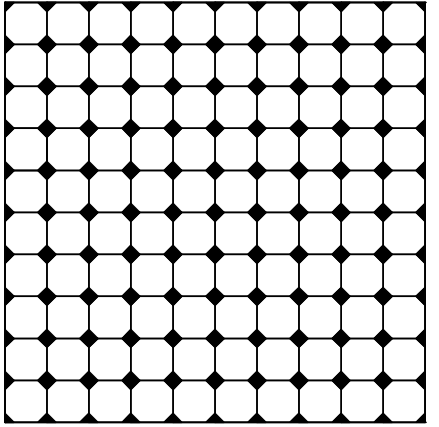


 Zelliges COIN FENDU 10x10cm
100 pièces/m²

 Zelliges 3x3 cm
25 pièces/m²

Zelliges OCTOGONES
10x10cm - 100 pièces/m² 

Zelliges 3x3 cm
121 pièces/m² 



1. CONSEILS GENERAUX DE POSE

Nos notices techniques priment toujours celles mentionnées sur l'emballage des produits de pose.

Nous n'acceptons aucune réclamation après la pose. La pose vaut acceptation de la marchandise.

Il est donc très important de lire et de respecter ces prescriptions. Le non-respect des prescriptions spécifiques à nos carreaux peut être considéré comme une faute grave qui peut entraîner un refus de réception des travaux.

Les produits pour la préparation du support, la pose, le jointoiment, le bouche-porage et l'entretien de nos carreaux sont généralement de stock.

VERIFIER LA CONFORMITE DES CARRELAGES AVANT LA POSE.

VERIFIER LE DEBUT DE LA POSE ET L'EVOLUTION DU CHANTIER.

Pose bord à bord : tous nos carreaux doivent être placés pratiquement bord à bord avec un joint de maximum 1mm.

Pose sur un sol en bois : doit être réalisé par un professionnel expérimenté.

Les zelliges ne sont habituellement pas posés au sol, sauf parfois sur des surfaces à très faible trafic. La pose de carreaux sur sols en bois présente toujours pour n'importe quel carrelage un risque important pour plusieurs raisons :

Un sol en bois peut être soumis à des mouvements de flexion ou à des déformations, particulièrement en cas de surcharge due à la pose d'un carrelage.

Le bois est sensible à l'humidité, que ce soit l'humidité ambiante, ou celle du mortier-colle utilisé, et gonfle, bouge ou se déforme sous son influence.

Les sols en bois présentent de nombreux joints entre planches et panneaux qui doivent être neutralisés pour éviter des cisaillements ou des fissures.

Néanmoins, un professionnel expérimenté pourra, si les conditions s'y prêtent, réaliser un placement acceptable en fixant ou désolidarisant, imperméabilisant, égalisant et rejointoyant le support dans les règles de l'art, et en plaçant les carrelages au moyen d'un mortier-colle très flexible (OMNICEM PL85) d'une épaisseur suffisante pour absorber les mouvements et les défauts du support.

Pose dans un bac ou une cabine de douche: doit être réalisée par un professionnel expérimenté.

Un bac de douche peut être carrelé avec des zelliges à condition que :

Le bac de douche soit parfaitement étanche. Cette étanchéité peut être réalisée relativement facilement par un recouvrement d'un support en dur, au moyen d'une couche épaisse d'OMNIBIND COAT (3kg/m²) après imprégnation du support avec OMNIBIND TP (0,2 L/m²).

La colle utilisée soit très résistante à l'eau (OMNICEM PL85).

La pente vers l'orifice d'évacuation soit suffisante et réalisée de façon à éviter toute eau stagnante qui, en séchant, laisserait des taches de calcaire sur le carrelage.

Les murs du bac de douche soient également imperméabilisés au moyen d'une couche épaisse d'OMNIBIND COAT (3kg/m²) après imprégnation du support avec OMNIBIND TP (0,2 L/m²).

Un professionnel expérimenté pourra également réaliser un placement étanche au moyen d'autres techniques réalisées dans les règles de l'art.

Pose sur parois en panneaux de bois ou de plâtre (Gyproc, Placoplatre) :doit être réalisé par un professionnel expérimenté.

Vérifier la solidité et la rigidité du support.

Imprégnation du support : au moyen d'OMNIBIND TP (0,2 L/m²).

Risque de contact avec l'eau : étanchéifier au moyen d'une couche épaisse d'OMNIBIND COAT (3kg/m²)

Pose sur sol chauffant: doit être réalisé par un professionnel expérimenté.

Un sol chauffant étant soumis continuellement à des tensions dues aux dilatations et aux contractions provoquées par les importantes différences de températures que peut subir le support, il est indispensable de placer les carreaux par **double encollage au moyen d'une couche de 3mm minimum d'un mortier-colle très flexible (OMNICEM PL85)**. Le risque de fendillements et de fissures est évidemment plus élevé, et la question des joints de dilatation doit être bien évaluée par un professionnel expérimenté.

2. PRESCRIPTIONS IMPERATIVES DE POSE

POSE BORD A BORD :

Tous nos carrelages doivent être placés pratiquement bord à bord avec un joint de maximum 1mm. Cependant le caractère irrégulier des zelliges doit faire accepter qu'à certains endroits le joint soit légèrement plus large.

DOUBLE ENCOLLAGE ET AJUSTEMENT DES CARREAUX les uns par rapport aux autres.

Le double encollage doit permettre d'ajuster les zelliges en ne laissant apparaître aucune arête coupante.

UTILISER UN MORTIER DE JOINTOIEMENT TRES LIQUIDE, jamais pâteux.

Ceci est indispensable pour le remplissage des joints minces.

Les carrelages doivent en outre être très soigneusement nettoyés à l'eau additionnée de détergent ménager sans chlore ni acide après le jointoiment et avant la phase finale de mise en cure.

3. UTILISATION

Carrelages traditionnels marocains essentiellement muraux en terre cuite naturelle ou émaillée. Peuvent convenir pour des sols à très faible trafic : salles de bain, alcôves, niches...

Les zelliges « pour le sol » ou les bej mats sont plus épais. Ils sont donc plus solides pour une pose au sol. Quand ils sont émaillés, l'émail reste néanmoins un revêtement fragile. Dans les palais marocains anciens, l'émail est parfois très usé aux endroits où la circulation est la plus importante et laisse apparaître la terre cuite, même si la tradition veut que l'on ôte ses chaussures à l'entrée et que l'on circule pieds nus. L'émaillage des zelliges pour le sol et des bej mats est souvent plus rustique que l'émaillage des zelliges muraux taillés, puisqu'il est destiné à s'user ou à s'écailler par endroits. Par contre, les zelliges muraux sont taillés en formats plus petits ou en mosaïques à partir d'un carrelage 12x12cm. Les parties avec défauts d'émaillage font alors partie des déchets. Les formats 10x10cm muraux taillés présentent donc normalement moins de défauts d'émaillage que les mêmes formats plus épais pour le sol, qui ne sont pas taillés à partir d'un carreau plus grand.

Toutefois, toutes ces légères imperfections doivent être appréciés par chacun selon sa tolérance et ses goûts. Certains aimeront cet aspect "patiné" ou "ancien", quand la terre cuite apparaît au sol aux endroits où la circulation est plus importante.

4. PARTICULARITES

Le mode de fabrication des zelliges implique qu'il peut y avoir des variations parfois importantes de couleurs dans une même boîte, ainsi qu'entre deux boîtes.

Nous conseillons donc de prélever au hasard les carreaux de plusieurs boîtes au cours de la pose, pour éviter des zones trop marquées de couleurs différentes.

Il y aura toujours une série de petits défauts qui, pris isolément, peuvent choquer mais contribueront à l'aspect nuancé de l'ensemble.

Il n'y a donc pas lieu de trier les zelliges pour n'utiliser que les exemplaires "parfaits". Etant donné le caractère très artisanal de la production, il faut même tolérer jusqu'à 5 % de défauts plus importants (casse ou éclats de plus de 0,5cm²) qui ne permettent pas la pose en entier.

Il y aura néanmoins très peu de déchets si on prend soin d'utiliser ces carreaux pour les découpes. En fait, nos zelliges font déjà l'objet d'une sélection sévère à l'origine, et il faut garder à l'esprit qu'il serait contradictoire de vouloir un carrelage à caractère artisanal ... tout en exigeant une réalisation parfaitement uniforme.

De nos jours, les carreleurs ont l'habitude de poser les carrelages avec un joint large.

Mais il n'en a pas toujours été ainsi : depuis les carreaux de Delft, en passant par les carrelages de revêtements de sols que l'on trouve dans toutes nos maisons depuis la moitié du XIX^e siècle, jusqu'aux carrelages biseautés "métré", les joints sont tellement fins qu'ils évoquent l'épaisseur d'un cheveu.

Il serait vraiment dommage de placer les zelliges autrement car ils n'ont pas été conçus pour cela, et la présence d'un joint important distrait la confrontation de leurs infinies valeurs.

Un carreleur habitué à manipuler des carrelages industriels parfaitement calibrés sera troublé au départ par les irrégularités des zelliges, mais ne rencontrera pas de difficulté particulière lors de la pose.

5. POSE COLLEE DES ZELLIGES

Nous recommandons la pose des zelliges sur support bien plan, au mortier-colle blanc flexible ou à la colle en pâte blanche flexible, avec double encollage formant une couche de 3 mm minimum après la pose.

Nous recommandons d'utiliser la colle en poudre **OMNICEM PL85** (5 kg /m²), et d'imprégner préalablement le support avec **OMNIBIND TP** (0,2 litres/m²).

S'il s'agit de carreler un bac de douche, des murs de douche ou de baignoire, des pourtours de baignoire, éviers ou lavabos, des sols et bandes de raccord mur-sol de petites salles de bains, des plans de travail de cuisine, et toutes surfaces en contact direct avec l'eau : il est indispensable pour assurer un support absolument étanche, surtout s'il est sensible à l'eau, comme le bois ou le plâtre. Nous recommandons d'appliquer au pinceau large, après l'imprégnant OMNIBIND TP, une couche épaisse d'une pâte absolument étanche **OMIBIND COAT** (3 kg/m²).

ATTENTION : Aucune colle ni joint ne sont jamais totalement étanches à l'eau, même si leur notice laisse parfois entendre qu'ils le sont.

- Doser la quantité de colle sur le support et sur l'envers des zelliges de façon à pouvoir ajuster les zelliges par rapport à leurs voisins immédiats.
- **PLACER LES ZELLIGES PRESQUE BORD A BORD, AVEC UN JOINT MINIMUM (MAXIMUM 1 MM), SANS TROP SE SOUCIER DE LA REGULARITE ET DE L'ALIGNEMENT DES JOINTS.**
- Nous considérons un joint plus large comme une faute grave justifiant un refus de réception, sauf bien entendu si le client préfère un joint plus large.
- Ajuster les zelliges le long d'une ficelle tendue et les uns par rapport aux autres de façon à ce que les bords se touchent autant que possible de façon à ne laisser apparaître aucune arête coupante.
- En effet, il peut y avoir des différences d'épaisseur entre zelliges de +/-1,5 mm et ils ne sont jamais parfaitement plans.
- Veiller à ce que toute la surface des zelliges soit en contact avec la colle ou le mortier-colle (sinon le carrelage posé en porte-à-faux peut se fissurer dans les coins).

6. JOINTOIEMENT DES ZELLIGES EMAILLES.

Le jointoiment peut avoir lieu 2 ou 3 jours après la pose au mortier colle OMNICEM PL85.

Utiliser une masse à jointoyer très résistante à l'eau pour joints gris minces.

Nous recommandons **OMNIFILL WD FLEX** (0,3 kg/m²).

Juste avant le jointoiment, mouiller les joints « à refus » avec de l'eau.

Ceci est indispensable pour le remplissage des joints minces.

Utiliser un mortier à jointoyer très liquide puis essuyer le bord des joints avec une éponge mouillée. Effectuer cette opération plusieurs fois, jusqu'à ce que les joints soient entièrement remplis.

Nettoyer immédiatement à l'eau, à la serpillière ou à l'éponge, et enlever au plus tôt et manuellement les défauts qui subsistent.

7. TRAITEMENT PARTICULIER DES ZELLIGES "Naturels" NON EMAILLES

1. Jointoiment

Pour le jointoiment, dans le cas de zelliges naturels non émaillés, utiliser un mortier à jointoyer contenant peu d'adjuvants. Nous recommandons **OMNIFILL 142** (0,3 kg/m²), mortier à jointoyer résistant à l'eau pour joints minces. Employé très liquide, il adhère peu à la surface des zelliges si la surface est mouillée à refus avant jointoiment.

Juste avant le jointoiment, **MOILLER LES CARRELAGES ET LES JOINTS «A REFUS »** avec de l'eau. Ceci est indispensable pour le remplissage des joints minces et pour éviter que le produit de jointoiment ne pénètre dans la surface légèrement poreuse et qu'un voile de ciment, invisible quand il est encore mouillé, ne sèche en ternissant l'aspect de la surface...

UTILISER UN MORTIER DE JOINTOIMENT TRES LIQUIDE, jamais pâteux.

Jointoyer très rapidement, par petites surfaces à la fois, et nettoyer à l'eau additionnée d'un détergent ménager immédiatement après le jointoiement.

S'il reste un voile de ciment sur les zelliges naturels, il est possible de l'enlever facilement en passant prudemment et parcimonieusement la surface du carrelage à l'éponge avec de l'esprit de sel dilué dans de l'eau (10% d'esprit de sel dans 90% d'eau). L'acide n'attaque pas du tout la terre cuite mais uniquement le ciment. Attention de ne pas mettre trop d'acide qui attaquerait les joints en ciment. Toujours porter des gants et des lunettes de protection. Cette méthode est à utiliser avec une extrême prudence et uniquement en cas de nécessité. Si le jointoiement a été fait soigneusement selon les prescriptions ci-dessus, l'utilisation d'acide n'est normalement pas nécessaire.

Ne jamais poncer les carrelages à la machine.

Cirer ou huiler les zelliges avant le rejointoiement pour éviter la formation d'un voile de ciment n'est pas recommandé. Cela peut provoquer la formation d'un voile de mastic de ciment, le ciment de rejointoiement réagissant alors avec l'huile ou la cire fraîchement appliqués. Ce mastic réagit moins bien au nettoyage éventuel à l'acide.

Cette méthode à l'acide n'est pas recommandée pour les carrelages en ciment, l'acide attaquant la surface du carrelage en même temps que le voile de ciment éventuel.

2. Bouche-porage

Les zelliges naturels non émaillés sont des terres cuites mates et très poreuses.

Ils absorbent facilement les taches. Il est donc indispensable de les bouche-porer.

Nettoyer les carrelages à l'eau avec un détergent ménager de façon approfondie avant le bouche-porage (toute tache ou voile de mortier de jointoiement qui ne sera pas enlevé à ce moment risque d'être fixée dans le carrelage jusqu'au prochain nettoyage approfondi).

Utiliser une brosse dure ou une éponge abrasive (Scotch-Brite).

Un bouche-porage vraiment efficace ne peut SE FAIRE QU'À PARTIR DU MOMENT OU LE CARRELAGE EST PARFAITEMENT SEC. Sinon, la cire ne pénètre pas suffisamment dans la surface du carrelage. Bouche-porer à la cire blanche semi-pâteuse : appliquer au chiffon en deux couches très fines espacées de quelques heures, puis lustrer à l'aide d'un chiffon propre et sec (une mono-brosse peut être utilisée pour les grandes surfaces).

Faites alors tomber une goutte d'eau sur le carrelage. Si l'eau perle sans laisser de trace d'humidité plus sombre, c'est que le carrelage est protégé. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à passer une troisième couche de cire, puis lustrer.

Nous conseillons pour le bouche-porage notre **CIRE ENCAUSTIQUE EMERY & Cie**, cire traditionnelle, incolore, semi-pâteuse, à base de cires de carnauba et d'abeille diluées dans de la térébenthine. Elle convient également pour le bois et les parquets, les pierres naturelles et le marbre.

8. L'ENTRETIEN COURANT

L'entretien des zelliges émaillés ne requiert aucune précaution particulière.

Pour les zelliges naturels non émaillés, utiliser un savon gras pour sol en pierre naturelle ou terre cuite. Cirage périodique éventuel. Lustrer pour obtenir un effet brillant.

Laver après la mise en cire pour obtenir un effet satiné.

LISTE DE PRIX : TVAC
"ZELLIGES" POUR LES MURS

DESCRIPTION Prix pour une même couleur	Dimensions L. x l. x ép. en cm	Nombre de pièces par m²	- de 1m²	Quantité de 1 à 20m²	
			€ pièce	€ / pièce	€/m²
Zelliges EMAILLES	10 x 10 x 1,2	100 /m²	1,82	1,82	182,00
Zelliges NATURELS	10 x 10 x 1,2	100 /m²	1,31	1,31	131,00
Zelliges EMAILLES	5 x 5 x 1,2	400 /m²	0,92	0,45	180,00
Zelliges NATURELS	5 x 5 x 1,2	400 /m²	0,92	0,33	132,00
Zelliges EMAILLES	3 x 3 x 1,2	1.112 /m²	0,35	0,20	222,40
Zelliges NATURELS	3 x 3 x 1,2	1.112 /m²	0,23	0,16	177,92
Zelliges EMAILLES	2 x 2 x 1,2	2.500 /m²	0,22	0,104	260,00
Zelliges NATURELS	2 x 2 x 1,2	2.500 /m²	0,15	0,075	187,50
Zellige émaillé, COIN FENDU ou OCTOGONE sans cabochons	10 x 10 x 1,2	100 /m²	2,88	1,82	182,00
Zellige naturel, COIN FENDU ou OCTOGONE sans cabochons	10 x 10 x 1,2	100 /m²	2,30	1,31	131,00
Zelliges émaillés HEXAGONE	9,5 x 8,2 x 1,2	170 /m²	2,81	1,78	302,60
CHAKOURS émaillés : grand modèle	10 x 10 x 1,2	200 /m²	2,24	2,10	420,00
CHAKOURS émaillés : moyen modèle	6,5 x 5,5 x 1,2	560 /m²	1,15	0,77	431,20
CHAKOURS émaillés : petit modèle	4,5 x 5,5 x 1,2	714 /m²	0,86	0,77	549,78
BEJMATS émaillés	15 x 5 x 1,2	134 /m²	2,01	1,47	196,98
BEJMATS naturels	15 x 5 x 1,2	134 /m²	1,55	0,98	131,32
MOSAÏQUE de zelliges émaillées 2x2cm (plaque 20x20cm)	20 x 20 x 1,2	25 /m²	22,83	14,73	368,25
MOSAÏQUE de zelliges émaillées 5x2cm (plaque 20x20cm)	20 x 20 x 1,2	25 /m²	21,14	13,64	341,00
MOSAÏQUE de zelliges émaillées 5x5cm (plaque 20x20cm)	20 x 20 x 1,2	25 /m²	16,55	10,68	267,00
DESCRIPTION Prix pour une même couleur	Dimensions L. x l. x ép. en cm	Nombre de pièces par mc	- de 1mc	Quantité de 1 à 20mc	
			€ pièce	€ / pièce	€/mc
BORDURE rectangulaire en zellige taillé EMAILLE	2 x 5 x 1,2	20 /mc	0,51	0,25	5,00
BORDURE rectangulaire en zellige taillé NATUREL	2 x 5 x 1,2	20 /mc	0,37	0,18	3,60

Remise de 5% pour une quantité supérieure à 20m² ou 20mc d'un même modèle et d'une même couleur.

ECHANTILLON : Zellige format 10 x 10 x 1,2cm	= prix - de 1 m2
--	------------------

LISTE DE PRIX : TVAC
"ZELLIGES" POUR LE SOL

DESCRIPTION Prix pour une même couleur	Dimensions L. x l. x ép. en cm	Nombre de pièces par m²	- de 1m²	Quantité de 1 à 20m²	
			€ pièce	€ / pièce	€/m²
Zelliges EMAILLES pour le sol	10 x 10 x 1,9	100 /m²	2,88	1,82	182,00
Zelliges NATURELS pour le sol	10 x 10 x 1,9	100 /m²	2,30	1,31	131,00
Zelliges émaillés 1 COIN FENDU sans cabochons	10 x 10 x 1,9	100 /m²	2,88	1,82	182,00
Zelliges naturels 1 COIN FENDU sans cabochons	10 x 10 x 1,9	100 /m²	2,30	1,31	131,00
Zelliges émaillés OCTOGONE sans cabochons	10 x 10 x 1,9	100 /m²	2,88	1,82	182,00
Zelliges naturels OCTOGONE sans cabochons	10 x 10 x 1,9	100 /m²	2,30	1,31	131,00
BEJMATS émaillés	15 x 5 x 2,5	134 /m²	2,01	1,36	182,24
BEJMATS naturels	15 x 5 x 2,5	134 /m²	1,55	0,98	131,32

Remise de 5% pour une quantité supérieure à 20m² d'un même modèle et d'une même couleur.

Liste des noms et numéros de notre gamme de 48 couleurs :

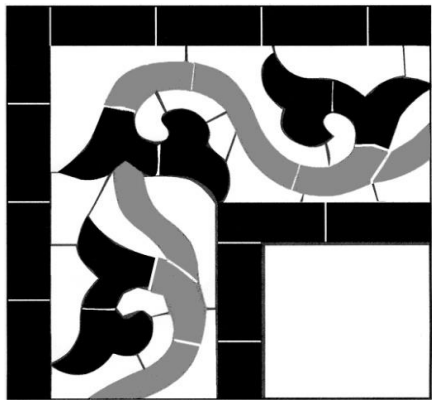
N°1 Naturel	N°13 Bleu gris moyen	N°25 Tilleul gris	N°37 Rouille
N°2 Blanc	N°14 Bleu gris clair	N°26 Jaune or	N°38 Violet
N°3 Blanc gris	N°15 Turquoise	N°27 Jaune	N°39 Zbibi clair
N°4 Noir	N°16 Vert moyen	N°28 Jaune vif	N°40 Zbibi moyen
N°5 Bleu	N°17 Vert ziti	N°29 Beige khamli	N°41 Ouardi clair
N°6 Bleu d'orage	N°18 Vert foncé	N°30 Beige crème	N°42 Rouge clair
N°7 Bleu moyen	N°19 Vert bleu	N°31 Beige	N°43 Rouge foncé
N°8 Bleu foncé	N°20 Bleu vert	N°32 Beige rosé	N°44 Rose foncé
N°9 Bleu farouzi	N°21 Kasbouri foncé	N°33 Miel tajine	N°45 Rose moyen
N°10 Bleu farouzi clair	N°22 Kasbouri clair	N°34 Marron clair	N°46 Rose mauve
N°11 Bleu ciel	N°23 Vert jaune	N°35 Marron foncé	N°47 Rose clair
N°12 Bleu ciel gris	N°24 Tilleul jaune	N°36 Zbibi foncé	N°48 Bleu vert foncé

LISTE DE PRIX : TVAC
FRISES EN "ZELLIGES"

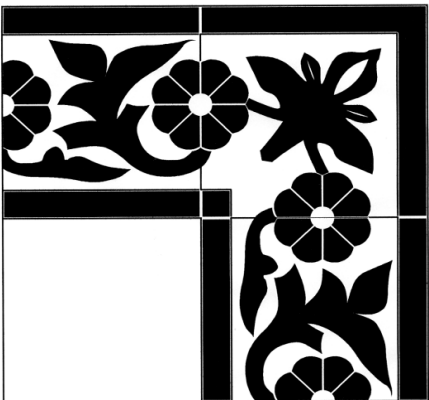
DESCRIPTION Prix pour un même motif et une même couleur	Dimensions		Quantité de 1 à 20 mc	
			pièce	€ / mc
FRISE (cherafa) en zellige taillé, Petite	Ht. 10cm	épais : 1,2	-	171,00
FRISE (cherafa) en zellige taillé, Moyenne	Ht. 12cm	épais : 1,2	-	146,00
FRISE (cherafa) en zellige taillé, Grande	Ht. 14cm	épais : 1,2	-	136,00
FRISE (cherafa) "CALLIGRAPHIQUE" PM : 0,80m	Ht. 20cm	épais : 1,2	270,00	-
FRISE (cherafa) "CALLIGRAPHIQUE" MM : 1,00m	Ht. 20cm	épais : 1,2	336,00	-
FRISE (cherafa) "CALLIGRAPHIQUE" GM : 1,30m	Ht. 20cm	épais : 1,2	436,00	-
FRISE (cherafa) "EXCISEE"	Ht. 12cm	épais : 1,2	-	336,00
FRISE (cherafa) "RINCEAU" : mosaïque de zelliges taillés * sur support en plâtre	Ht. 12cm	épais : 3*	-	638,00

Remise de 5% pour une quantité supérieure à 20m² ou 20mc d'un même modèle et d'une même couleur.

NOUS VOUS PROPOSONS SUR COMMANDE dans n'importe quelle combinaison de nos 48 couleurs de zelliges.



CHERAF RINCEAU

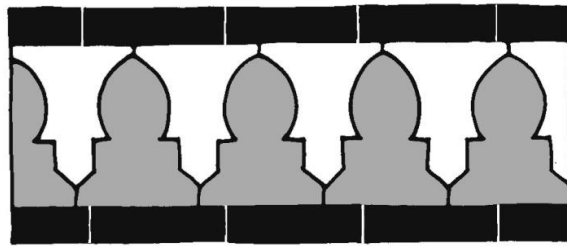


CHERAF EXCISEE

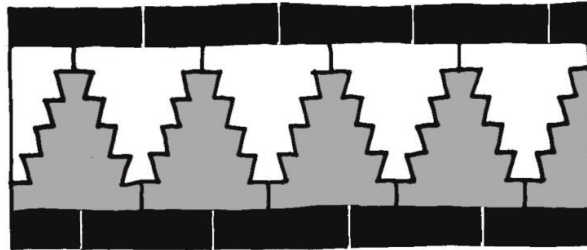


CHERAF CALLIGRAPHIQUE

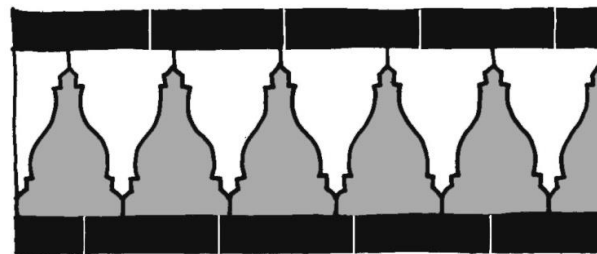
CHERAFA BETTA



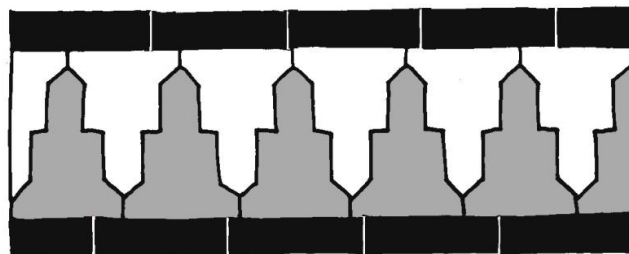
CHERAFA NEJARIN



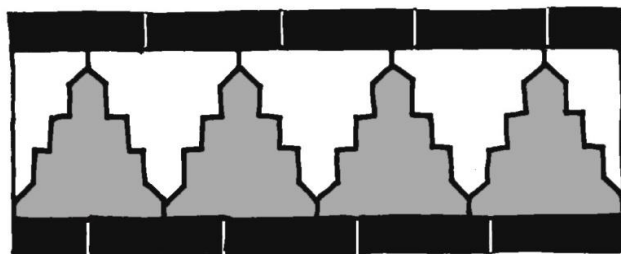
CHERAFA NORMAL



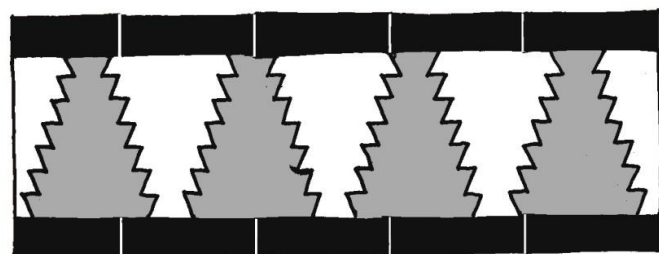
CHERAFA SEFT



CHERAFA SAPIN



CHERAFA FASSIA



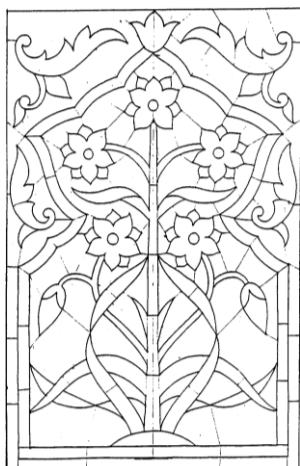
"TABLEAUX EN ZELLIGES"

Les images du Maroc nous sont devenues si familières qu'elles ont presque remplacé les cocotiers dans les rêves d'ailleurs ensoleillés. Alors aujourd'hui tout le monde connaît les zelliges, ces mosaïques de petits carrelages en terre cuite. Nous avons contribué à les faire connaître, mais le plus souvent en panneaux d'une seule de nos nombreuses couleurs, donc sous une forme moins directement associée au style marocain, tant les variations d'une même teinte méritent d'être exploitées. La démonstration n'est plus à faire de leur merveilleuse qualité d'adaptation, tantôt modernes, tantôt rustiques, tantôt sobres, tantôt joyeux.... Toutefois, j'ai toujours pensé que par ce choix, nous n'utilisions qu'une toute petite part de l'incroyable habileté d'un artisanat si miraculeusement préservé au Maroc. Je n'avais pas envie pour autant d'exporter ces mosaïques aux motifs géométriques si caractéristiques du style arabe. Par contre, j'ai toujours beaucoup admiré les développements floraux de la même technique en Iran, Ouzbékistan et au Pakistan. Mais c'était dans les livres, et ces images restaient pour moi un rêve très lointain et inaccessible... à chacun ses palmiers.

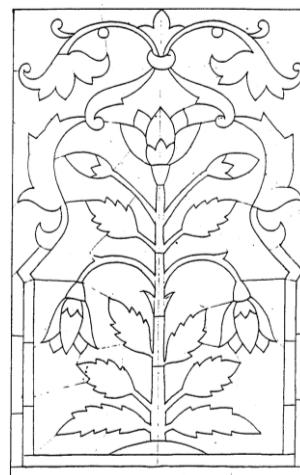
Or, un jour en Inde, j'ai visité un mausolée abandonné de tous et en très mauvais état qui m'a éblouie. Il se trouve au bord de la même rivière que le Taj Mahal qui est très certainement un des monuments les plus visités au monde, mais personne ne semble s'intéresser au petit édifice en ruine. Et pourtant, en dépit de son délabrement, il éclate d'une joyeuse candeur. Il est complètement tapissé de représentations stylisées de plantes, chacune logée dans une gracieuse niche. Et cette exquise composition est faite ... j'ai envie de dire en zelliges quoique le mot arabe soit impropre en ce lieu. Il s'agit bien de la même technique apportée en Inde lors des règnes des Mogholes et oubliée depuis. Ce gracieux monument m'a aussitôt renvoyé travailler du côté de mes rêves, et les artisans marocains m'ont suivie. D'abord ce sera, directement inspirées du mausolée moghol, une série de niches à composer, réalisables dans nos 48 couleurs de zelliges. Une porte s'est ouverte vers tant de possibles et j'entends bien ne pas la refermer de sitôt. Seulement, en artisanat tout va très lentement. Patience.

MODELES ET PRIX : TVAC

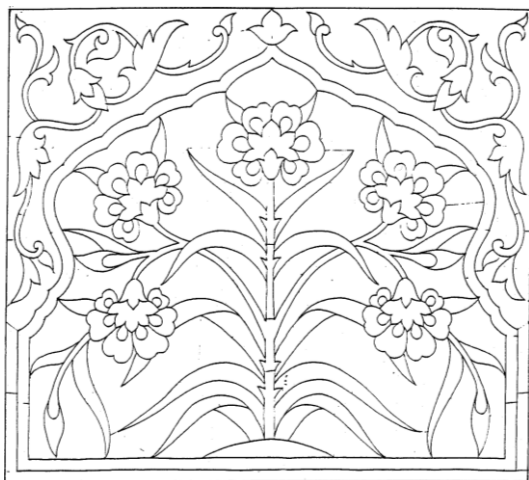
Echelle : 10 cm / mètre



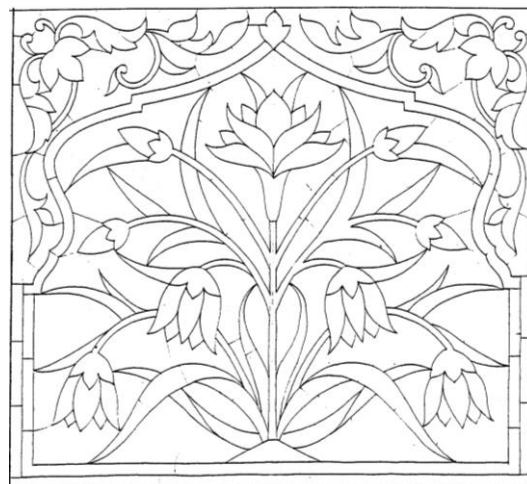
N°40.1.
Ht = 60cm L = 40cm
Prix : 780 €



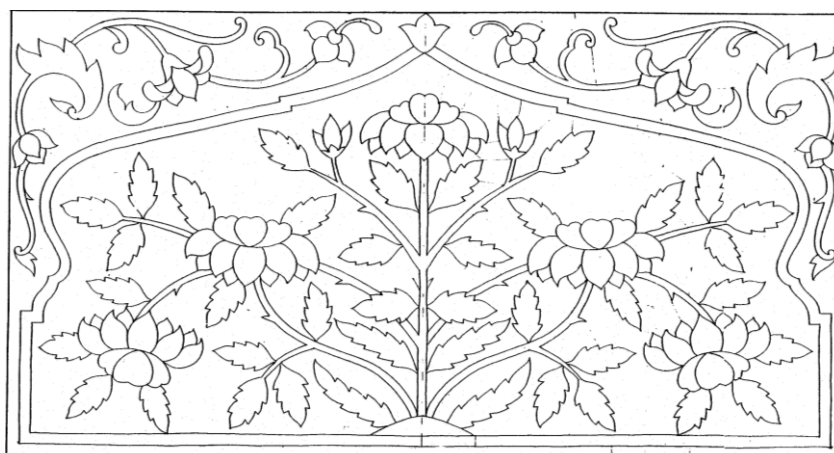
N°40.2.
Ht = 60cm L = 40cm
Prix : 780 €



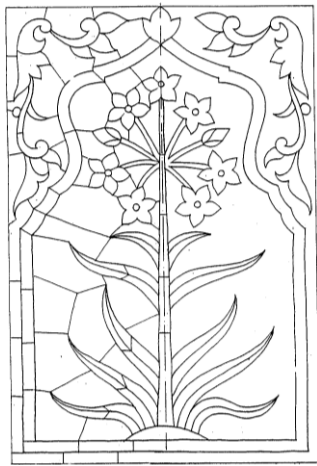
N°70.1.
Ht = 60cm L = 70cm
Prix : 1175 €



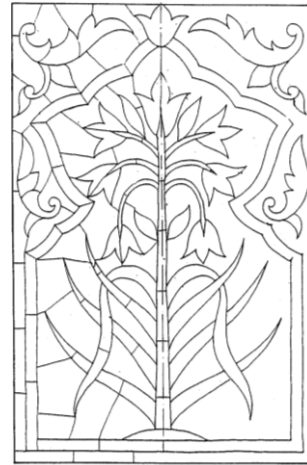
N°70.2.
Ht = 60cm L = 70cm
Prix : 1175 €



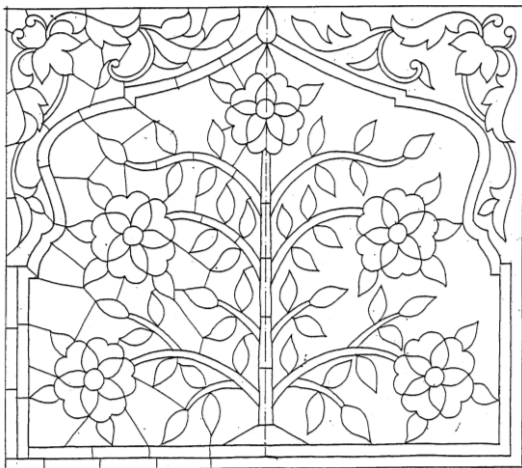
N°110.1.
Ht = 60cm L = 110cm
Prix : 1700 €



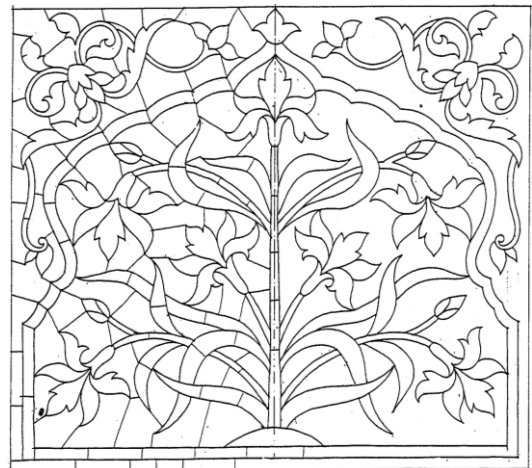
N°40.3.
Ht = 60cm L = 40cm
Prix : 780 €



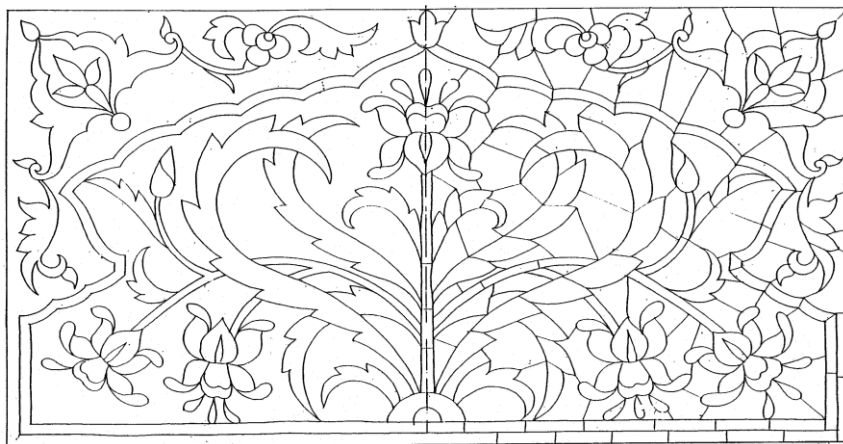
N°40.4.
Ht = 60cm L = 40cm
Prix : 780 €



N°70.3.
Ht = 60cm L = 70cm
Prix : 1175 €



N°70.4.
Ht = 60cm L = 70cm
Prix : 1175 €



N°110.2.
Ht = 60cm L = 110cm
Prix : 1700 €

PRODUITS : ZELLIGES

PRIMER - IMPREGNANT

Description	Consommation	Contenance
OMNIBIND TP : primer indispensable. (sec en 12h). Liquide vert clair à base de résines synthétiques en dispersion aqueuse. Renforce l'adhérence de l'OMNIBIND COAT ou OMNICEM PL85 sur tout support. Impératif sur support douteux ou tout support en plâtre. Appliquer au pinceau large	0,2 l / m ²	1 litre
		3 litres
OMNIBIND COAT : pour support absolument étanche. (sec en 12h). Pâte blanche très étanche, durablement élastique à base de latex en émulsion aqueuse. Indispensable pour rendre absolument étanche : bacs de douche, murs de douche et de baignoire, pourtours de baignoire, éviers et lavabos, sols et bandes de raccord mur-sol de petites salles de bains, plans de travail de cuisine, et toutes surfaces en contact direct avec l'eau. Appliquer au pinceau large en couche épaisse, après l'imprégnant OMNIBIND TP. Pour assurer une bonne étanchéité, la couche doit avoir environ 2mm d'épaisseur. Appliquer deux ou plusieurs couches si nécessaire. ATTENTION : indispensable pour assurer un support absolument étanche, surtout s'il est sensible à l'eau, comme le bois ou le plâtre. Aucune colle ni joint ne sont jamais totalement étanches à l'eau, même si leur notice laisse parfois entendre qu'ils le sont. Si la consommation est inférieure à 3kg/m ² , l'étanchéité pourrait être insuffisante.	3 kg / m ²	5 kg
		16 kg

COLLE

Description	Consommation	Contenance
EN POUDRE : OMNICEM PL 85 : très flexible. Mortier colle blanc en poudre à base de ciment et matières synthétiques. Très flexible et très résistante à l'eau, pour tous supports (chauffage par le sol, anciens carrelages et panneaux). Intérieur et extérieur. Imprégner préalablement le support avec OMNIBIND TP. Appliquer au peigne de 8 à 10 mm. Attendre 2 à 3 jours avant de jointoyer.	5 kg / m ²	5 kg
		25 kg

JOINT

Description	Consommation	Contenance
OMNIFILL 142 : mortier à jointoyer résistant à l'eau pour joints gris minces. Employé très liquide, il adhère peu à la surface des zelliges naturels si la surface est mouillée à refus avant rejointoiement et si le carrelage est huilé quelques heures auparavant. Laisse passer la vapeur d'eau des murs. Peut également convenir pour zellige émaillés si peu de contact avec l'humidité.	0,3 kg / m ²	5 kg
OMNIFILL WD FLEX : très résistant à l'eau - pour zelliges émaillés. Masse à jointoyer très résistante à l'eau pour joints gris minces. Déconseillé pour les zelliges naturels : adhère à la surface. Recommandé pour cuisines et salles de bains, en présence d'humidité.	0,3 kg / m ²	5 kg

BOUCHE – PORAGE & ENTRETIEN

Description	Consommation	Contenance
CIRE ENCAUSTIQUE EMERY & Cie : pour zelliges naturels Cire traditionnelle, incolore, semi-pâteuse, à base de cires de carnauba et d'abeille diluées dans de la térébenthine. S'applique facilement au chiffon sec en petites surfaces. Convient également pour le bois et les parquets, les pierres naturelles et le marbre. Appliquer deux couches (50g/m ²) pour un premier bouche-porage. Après le bouche-porage, nettoyer régulièrement au moyen d'un savon gras pour le sol. Utiliser périodiquement cette cire pour raviver les couleurs et protéger les carrelages.	100g / m ²	1 kg
		5 kg

EMERY & CIE - CONDITIONS GENERALES DE VENTE - 18 Mai 2010.

PRIX : Nos prix et remises par quantité sont calculés au mieux pour permettre à nos clients de profiter du fait que nous créons, produisons, importons, entreposons et vendons des produits exclusifs, produits artisanalement ou en petites séries, sans intermédiaires commerciaux. Le transport chez le client et le prix des échantillons ne sont pas compris dans nos prix. Les éventuels taxes ou frais d'importation dus dans le pays de livraison ne sont pas non plus compris dans nos prix. Tous nos prix sont affichés TVA (taxe sur la valeur ajoutée) comprise. La TVA due dans la Communauté Européenne est celle du pays où les marchandises ont été commandées. Elle est de 21% en Belgique et de 19,6% en France, pour nos produits. Si le client possède un numéro de TVA intracommunautaire, la facturation peut être faite hors TVA. Les clients ayant des exonérations comme les membres des Ambassades peuvent bénéficier de la facturation hors TVA uniquement sur présentation du document émanant de l'Ambassade ou du Consulat dont ils dépendent. Les clients qui exportent les marchandises achetées chez nous doivent payer la facture avec la TVA. Le remboursement du montant de la TVA sera effectué via un virement bancaire après déduction de tous les frais bancaires éventuels dès réception des documents d'exportation. Le client communiquera à cette fin ses coordonnées bancaires complètes (IBAN et Swift). Le devis et un premier projet d'agencement de nos carrelages sur base d'un plan remis par le client sont gratuits. Les projets suivants seront facturés 15€ TVAC par projet supplémentaire.

Paiement : Au minimum 30% d'acompte à la commande, le solde à l'enlèvement dans nos magasins ou dans notre entrepôt de Bruxelles, ou avant toute livraison chez le client. Tous les frais bancaires éventuels dus pour les paiements par virement, sont à la charge du client. Toute somme non payée dans le délai convenu sera majorée d'un intérêt conventionnel de 1% par mois, et d'une indemnité égale à 12% de la somme due sans pouvoir être inférieure à 200€.

Effet de l'acompte : La commande n'a d'effet qu'à partir de la réception du paiement de l'acompte. L'acompte représente la première partie du paiement et le client ne peut pas renoncer unilatéralement à sa commande en abandonnant l'acompte. Il doit payer le solde du prix et prendre livraison de la chose achetée. De même, nous ne pouvons pas ne pas honorer une commande, sauf cas fortuit ou force majeure. Le fait qu'un de nos fournisseurs ne nous livre pas notre commande en tout ou en partie ou fasse des erreurs, est considéré comme un cas fortuit ou une force majeure. En payant l'acompte, le client marque également son accord sur nos conditions de vente et sur les mentions écrites du bon de commande ou de l'ordre de vente. Il est supposé les avoir vérifiés lui-même de façon détaillée (quantités, références de couleurs, formats, motifs, etc.). Sauf erreur matérielle manifeste, ces mentions écrites prévalent sur les accords verbaux ou écrits préalables.

ENLEVEMENT : Sauf mention contraire dans le bon de commande, le lieu d'enlèvement sera notre entrepôt de Bruxelles. Les commandes peu volumineuses pourront également être enlevées dans nos magasins. Les conditions d'enlèvement et heures d'ouverture sont disponibles dans nos magasins.

Transport chez le client : Sur demande, nous pouvons nous charger d'organiser le transport des marchandises par un transporteur professionnel, moyennant un prix dont le tarif sera communiqué préalablement. Ce prix de transport ne comprend aucune assurance d'aucun type. A la demande du client une assurance multi risque, style "omnium", peut être contractée sur devis chez le transporteur. Un transporteur ne peut habituellement pas préciser l'heure de livraison ni n'est tenu d'appeler avant pour le préciser. Nous ne pouvons être tenus responsables pour les éventuels retards du fait du transporteur. Une personne doit être présente sur place pour la réception et joignable à tout moment par téléphone. La livraison se fera au bas de porte ou au point le plus proche accessible par camion. Le transporteur n'est pas habilité à démanéger la marchandise au-delà. Le cas échéant, un service de démanéger devra être organisé par le client. Si l'adresse de livraison n'est pas accessible par un véhicule de la taille d'un grand bus de transport en commun, le client devra le préciser avant la commande. Il y aura dans ce cas un supplément de minimum 20% pour livraison par camionnette. Si personne n'est présent sur place au moment de la livraison, ou si la livraison n'a pu avoir lieu pour cause d'inexactitudes dans les conditions d'accessibilité, les frais de la nouvelle livraison seront à charge du client et payables avant la nouvelle livraison. Si le transport est organisé par le client ou un de ses transporteurs, nous pouvons proposer un emballage filmé sur euro palettes, pour lequel des frais forfaitaires seront facturés. Si ce type d'emballage ne convient pas, le client ou son transporteur devront se charger eux-mêmes du conditionnement.

Dégâts : Tout dégât aux marchandises transportées chez le client sera présumé dû au fait du client ou du transporteur. En cas de dégâts occasionnés aux marchandises pendant le transport le client doit formuler des réserves au transporteur par écrit, à la réception des marchandises. Attention : la simple mention « sous réserve de débailage » n'a aucune valeur et ne couvre aucun dégât constaté ultérieurement. La réserve exprimée par écrit doit être précise et détaillée concernant les dégâts apparents.

REPRISES ET ECHANGES : sur présentation de la facture ou du bon d'achat. Nos marchandises ne sont normalement ni reprises ni échangées.

A l'exception, pour les **reprises** : s'ils sont retournés à l'entrepôt de Bruxelles aux frais du client endéans le mois de leur achat :

- des produits de pose des carrelages qui sont repris au prix mentionné sur la facture d'achat, intacts et dans leur emballage d'origine,
- des carrelages unis en verre 10 x 10 cm et 5 x 5 cm, des carrelages en ciment unis pour le sol 20 x 20 cm, des plinthes en ciment 10 x 20 cm ainsi que des zelliges pour le mur 10 x 10 cm et 5 x 5 cm qui pourront être repris, par boîtes complètes d'origine et à 70% de leur prix d'achat, s'ils sont rapportés en bon état. Par boîte complète d'origine, nous entendons une boîte complète, remplie de ses carrelages d'origine, éventuellement ouverte pour un contrôle de conformité. En aucun cas nous ne reprenons une boîte qui aurait été triée ou qui contiendrait d'autres carrelages que ceux d'origine, ni les carrelages achetés à la pièce.

Et à l'exception, pour les **échanges** : s'ils sont retournés à l'entrepôt de Bruxelles aux frais du client endéans le mois de leur achat :

- des carrelages unis en verre 10 x 10 cm et 5 x 5 cm, des carrelages en ciment unis pour le sol 20 x 20 cm, des plinthes en ciment 10 x 20 cm ainsi que des zelliges pour le mur 10 x 10 cm et 5 x 5 cm, qui pourront si notre stock le permet, être échangés et ce pour la même quantité du même produit, dans une autre couleur. Une différence de prix sera perçue si la couleur choisie en échange est plus chère. Dans tous les cas, une somme équivalente à 10 % du montant de la marchandise échangée sera demandée pour couvrir les frais administratifs avec un minimum de 25€ TVAC par dossier.

DELAIS : Nos offres sont valables pendant un mois. Les marchandises de stock peuvent être immédiatement disponibles après confirmation d'un magasin, ou préparées dans un délai maximum de 3 jours ouvrables. En cas de commande de marchandises normalement de stock sur base de nos listings, il peut exceptionnellement arriver que la marchandise ne soit plus disponible, pour cause de vente dans la même journée ou pour cause d'erreur. Dans ce cas, nous vous en avertirons dès la préparation de votre commande, dans un délai maximum de 3 jours ouvrables. Pour les marchandises qui ne sont pas de stock, la date mentionnée sur le bon de commande n'est qu'une indication du délai estimé avant l'enlèvement et ne pourra être confirmée qu'après notre réception des marchandises.

RETARDS ET NON-CONFORMITE : Les carrelages et autres marchandises qui ne sont pas de stock nous sont livrés régulièrement par camions en provenance de fournisseurs avec lesquels nous travaillons depuis de nombreuses années. Les retards, les erreurs et les non-conformités de livraison sont peu fréquents. Néanmoins, étant donné la spécificité des marchandises artisanales et produites en petites séries ou sur mesure que nous proposons, il nous est absolument impossible de garantir qu'une commande n'aura pas de retard ou ne contiendra pas des erreurs qui ne sont pas de notre fait.

Retards : Par conséquent, en cas de retard de plus de 30 jours ouvrables sur la date prévue dans le bon de commande, le client pourra, à sa convenance, soit renoncer à la partie de sa commande en retard et obtenir la restitution de l'acompte s'y référant, soit demander une remise de 5 % sur les marchandises en retard, et 1% par mois supplémentaire de retard. Cette annulation ou cette indemnité devra impérativement être demandée par le client, à son initiative et par écrit, avant l'enlèvement des marchandises en retard. Aucune autre indemnité ne pourra être exigée en cas de retard, ou d'annulation de la commande. Sauf accord écrit préalable, les marchandises commandées et non enlevées 3 mois après la date où la commande était prête, pourront être remises en vente. Dans ce cas, outre les dommages et intérêts qui pourraient être réclamés, le prix payé (acompte et/ou solde) ne sera pas restitué. Nous pouvons également exiger l'enlèvement et le paiement du solde. Sauf accord écrit préalable nos frais d'entreposage s'élèveront à 10 € par semaine par colis ou palette à partir du trentième jour ouvrable qui suit le jour où les marchandises étaient prêtes à l'enlèvement.

Non-conformité : En cas de non-conformité, si des marchandises conformes ne sont pas disponibles dans un délai de 30 jours ouvrables pour échange, le client pourra, à sa convenance, soit renoncer aux marchandises non conformes et obtenir la restitution de l'acompte concerné, soit obtenir pour une même valeur d'autres marchandises en échange des marchandises non conformes. En cas de retard de plus de 30 jours ouvrables sur la date estimée dans la commande initiale pour la fourniture des marchandises en échange, l'indemnité de retard pourra être demandée. Aucune autre indemnité ne pourra être exigée en cas de non-conformité. La non conformité et la solution choisie par le client devront être signalées à l'enlèvement dans nos magasins ou entrepôts ou à la livraison chez le client. Si les problèmes ne sont pas constatés ou apparus à l'enlèvement ou à la livraison chez le client, la non-conformité et la solution choisie par le client doivent être signalées dans un bref délai. Nous nous réservons cependant d'apprécier nous-mêmes le caractère conforme ou non de la marchandise en fonction des particularités des marchandises que nous vendons, de leur fabrication en petites séries et de leur caractère le plus souvent artisanal. En aucun cas, nous ne pouvons nous référer aux critères habituellement en usage pour des productions industrielles standardisées. Pour les tapis sur mesure, des différences de dimension de plus ou moins 3% et de légères différences de teintes sont possibles. Pour nos carrelages en ciment, ceux-ci n'acquerront leur aspect définitif qu'après de nombreux nettoyages au savon gras surdosé. Leur aspect sera parfois peu satisfaisant pendant quelque temps après la pose. Pour tous nos carrelages, étant donné leur caractère artisanal, des différences de teintes par rapport à l'échantillon choisi, entre carrelages et à l'intérieur d'un même carrelage, même pour une même commande, et des imperfections de surface (p. ex : éclats de +/- 0.5cm², différence de dimension de +/- 2% et d'épaisseur de +/-8%, petites griffes, microbulles, irrégularités, faïençage ou auréoles) ou de structure sont inévitables. Nos artisans ne peuvent garantir un même bain, ou une même teinte par commande. En outre, la livraison sera considérée comme conforme si moins de 5% de ces carrelages présentent des défauts les rendant impropres à la pose en entier, des carreaux devant de toute façon être coupés pour coins et bordures. Il est vivement conseillé de toujours commander en prenant une marge de sécurité de 6 à 10% de carrelages en plus. Sinon, en cas de commande complémentaire, des différences de teintes par rapport à la commande initiale seront, à fortiori, toujours possibles, et les délais de livraison ne pourront pas être raccourcis par rapport aux délais normaux pour une nouvelle commande. Les particularités, les critères de conformité, et les contraintes de placement de nos carrelages sont décrits en détail dans notre documentation, disponible dans nos magasins et entrepôt.

Réclamations : Toute réclamation concernant la conformité de nos produits devra être accompagnée de photos d'ensemble et de détail, et, si nécessaire, de l'envoi d'un échantillon du produit non-conforme. Nous n'effectuons jamais de visite chez un client pour constater des erreurs de pose ou des problèmes de conformité. Nous n'acceptons aucune réclamation après la pose. La pose vaut acceptation de la marchandise. Nos remarques éventuelles sur le placement de nos produits chez un client ne peuvent jamais être considérées comme ayant valeur d'expertise.

DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX : Tous nos contrats établis avec Emery & Cie Belgique sont régis par le droit belge, et en cas de litige, les tribunaux de Bruxelles sont seuls compétents. Tous nos contrats établis avec Emery & Cie Paris sont régis par le droit Français, et en cas de litige, les tribunaux de Paris sont seuls compétents.